



HAL
open science

Evolution récente du nombre des décès déclarés dus à l'avortement

Gérard-François Dumont, Jean Legrand

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont, Jean Legrand. Evolution récente du nombre des décès déclarés dus à l'avortement. Population (édition française), 1981, 36 (2), pp.410-414. 10.2307/1532557. halshs-01308424

HAL Id: halshs-01308424

<https://shs.hal.science/halshs-01308424>

Submitted on 27 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evolution récente du nombre des décès déclarés dus à l'avortement

In: Population, 36e année, n°2, 1981 pp. 410-414.

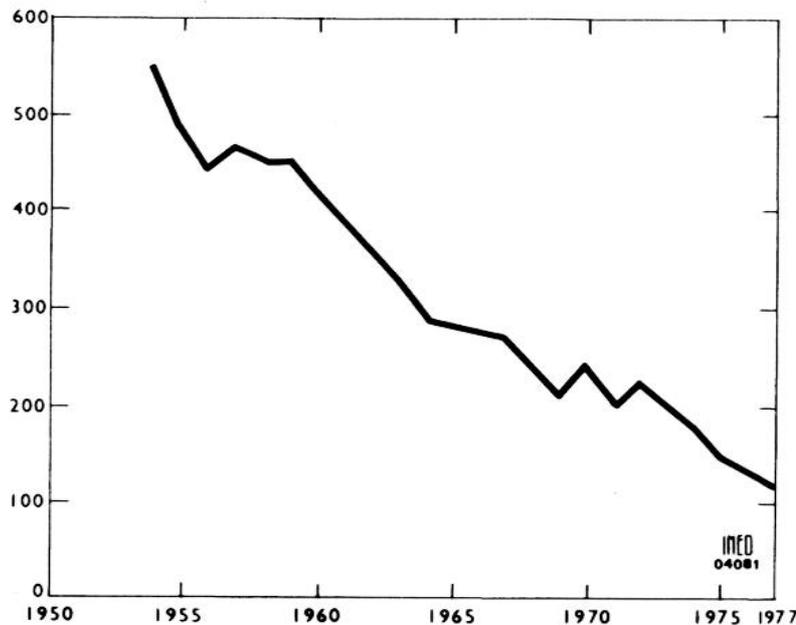
Citer ce document / Cite this document :

Dumont G. F., Legrand J. Evolution récente du nombre des décès déclarés dus à l'avortement. In: Population, 36e année, n°2, 1981 pp. 410-414.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1981_num_36_2_17182

ÉVOLUTION RÉCENTE DU NOMBRE DES DÉCÈS DÉCLARÉS DUS A L'AVORTEMENT

Depuis 25 ans, la mortalité obstétricale liée aux accidents et maladies de la grossesse a considérablement diminué à l'instar de la mortalité infantile (graphique 1).



Graphique 1. — Les décès d'origine obstétricale de 1954 à 1977 en France.

Le total des décès d'origine obstétricale, toutes causes confondues, chez les femmes de 15 à 49 ans, était de 549 en 1954, de 332 en 1963, de 222 en 1972. Il est tombé à 117 en 1977, soit une diminution de près de 80 % en moins de 25 ans.

Si l'on met à part les décès recensés dus à l'avortement, le total des autres décès obstétricaux passe de 502 en 1954 à 108 en 1977; même si l'on corrige ce dernier chiffre pour tenir compte de la baisse de la natalité ces dernières années, la diminution est spectaculaire. Alors qu'on enregistrerait un décès d'origine obstétricale (non dû à l'avortement) pour 1 600 naissances vivantes en 1954, on compte un décès pour 6 900 naissances vivantes en 1977 soit une diminution du risque de mortalité obstétricale de 77 %.

Dans le même temps, la mortalité infantile (mortalité au cours de la première année de vie) est tombée de 43 pour 1000 (moyenne 1951-1955) à 25,6 pour 1000 (1963) et à 10 pour 1000 en 1979, soit une réduction du même ordre.

Le tableau 1 ventile les décès d'origine obstétricale selon leurs différentes causes de 1970 à 1977. Globalement, ils diminuent de 51 % mais les décès dus à l'avortement connaissent une évolution plus rapide, puisqu'ils baissent de 82 %.

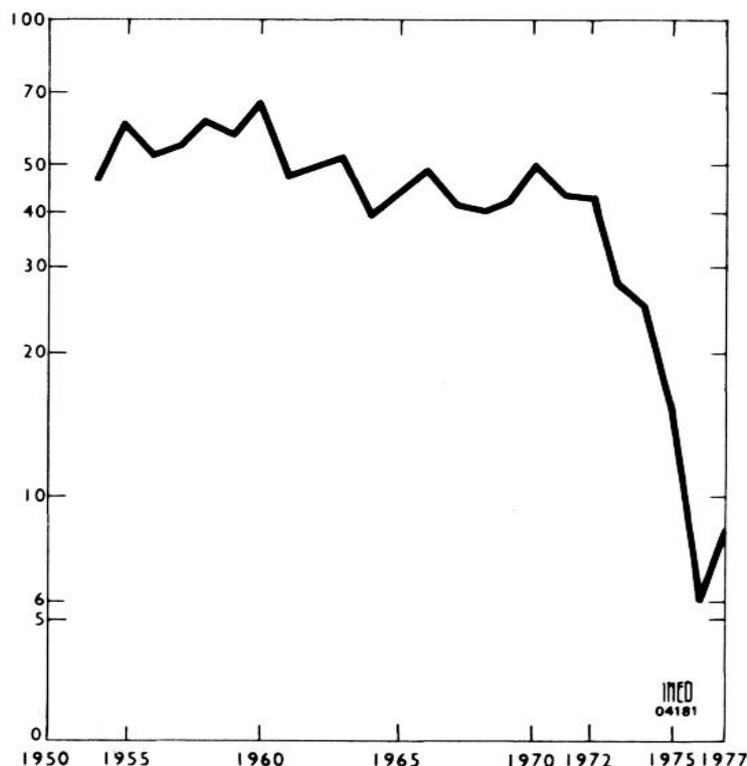
TABLEAU 1. — LES DIFFÉRENTES CAUSES DES DÉCÈS FÉMININS (15 À 49 ANS)
D'ORIGINE OBSTÉTRICALE DE 1970 À 1977 EN FRANCE.

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
A 112 Toxémies gravidiques et puerpérales	15	20	17	17	15	19	14	18
A 113 Hémorragies au cours de la grossesse et de l'accouchement	34	20	27	25	27	25	15	10
A 114 Avortements provoqués pour raisons légales	2	2	0	0	1	1	1	1
A 115 Avortements sans autre précision	48	42	43	29	25	15	5	8
A 116 Infections pendant l'accouche- ment et les suites de couches	29	28	38	18	23	14	20	22
A 117 Autres complications de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches	107	80	97	110	81	60	65	49
A 118 Accouchements	4	3	0	7	5	14	6	9
Total des rubriques A 114 et A 115 (avortement)	50	44	43	29	26	16	6	9
Total des décès d'origine obstétricale (A 112 à A 118)	239	195	222	206	177	148	126	177
<i>Source</i> : INSEE et INSERM.								

Ces derniers appellent un examen spécifique; ils ont connu deux périodes d'évolution très différente: stabilité de 1954 à 1972, puis chute rapide de 1972 à 1977.

**Les décès dus à l'avortement
de 1954 à 1972.**

Le nombre de décès recensés comme étant dû à l'avortement (qu'il soit provoqué ou spontané) a peu varié de 1954 à 1972 (graphique 2). De 1965 à 1972, par exemple, il oscille entre 40 et 50 décès par an.



Graphique 2. — Les décès annuels recensés dus à l'avortement de 1954 à 1977 en France.

Comme les autres décès d'origine obstétricale ont fortement diminué, la proportion des décès dus à l'avortement, comparée aux autres causes de décès, n'a cessé de s'accroître passant de 12 % (moyenne 1954-1956) à 26 % (1970-1972).

La moyenne des trois années 1960-1961-1962 donne 55 décès par an dus à l'avortement pour 330 décès dus aux autres causes obstétricales, soit 16,7 %. Pour la moyenne 1970-1971-1972, on compte 46 décès par an dus à l'avortement pour 173 autres décès, soit 26 %. Le tableau 2 montre clairement cette augmentation jusqu'en 1972. Mais les chiffres sont sans aucun doute sous-évalués car des décès consécutifs à des avortements peuvent avoir été classés dans d'autres rubriques (par exemple parmi les septicémies).

Les décès dus à l'avortement de 1972 à 1977.

Stable jusqu'en 1972 (40 à 50 décès par an), le nombre de décès recensés dus à l'avortement diminue ensuite rapidement : 43 en 1972, 29 en 1973, 26 en 1974, avant que l'avortement ne soit légalisé (janvier 1975). Les chiffres recensés en 1975 (15), en 1976 (6), en 1977 (9) sont très faibles. Cette diminution est liée à la médicalisation de l'acte. On considère que le passage d'un acte artisanal à un acte pratiqué en milieu médical diminue le risque de mortalité de 1 pour 1000 à 5 ou 10 pour 100 000 (5 pour la Suède, 11 pour l'Angleterre).

TABLEAU 2. — PART DES DÉCÈS DUS À UN AVORTEMENT DANS LE TOTAL DES DÉCÈS D'ORIGINE OBSTÉTRICALE EN FRANCE DE 1954 À 1977.

	Décès recensés dus à l'avortement (1)	Autres décès d'origine obstétricale (2)	Total (1 + 2)	Rapport 1/2
1954	47	502	549	9 %
1955	61	429	490	14 %
1956	52	392	444	13 %
1957	55	413	468	13 %
1958	62	387	449	16 %
1959	57	397	454	14 %
1960	68	355	423	19 %
1961	48	331	379	14,5 %
1962	50	306	356	16 %
1963	53	279	332	19 %
1964	39	246	285	16 %
1965	45	234	279	19 %
1966	49	219	268	22 %
1967	43	226	269	19 %
1968	40	206	246	19 %
1969	42	168	210	25 %
1970	50	189	239	26,5 %
1971	44	151	195	29 %
1972	43	179	222	24 %
1973	29	177	206	16 %
1974	26	151	177	17 %
1975	16	132	148	12 %
1976	6	120	126	5 %
1977	9	108	117	8 %

Source : INSEE jusqu'en 1975, INSERM ensuite.

L'évolution des décès dus à l'avortement signifie qu'en 1973 et 1974, l'avortement, quoique interdit, s'est développé en milieu médical. Ceci confirme de nombreux témoignages oraux venant tant de partisans de la législation de l'avortement que d'opposants. Il semble qu'après le procès de Bobigny, qui a abouti à un non-lieu (novembre 1972), c'est-à-dire à une dépénalisation de fait de l'avortement, de nombreuses équipes médicales et des cliniques aient pratiqué couramment l'avortement, tandis que de plus en plus nombreuses étaient les femmes qui allaient avorter à l'étranger (25 189 en Angleterre en 1972, 35 293 en 1973, 34 700 en 1974).

Le nombre d'avortements clandestins effectués en milieu non médical aurait parallèlement diminué.

Après la légalisation, le nombre de décès dus à l'avortement s'abaisse à une dizaine de décès recensés par an.

La légalisation de l'avortement s'est donc accompagnée d'une diminution des décès dus à l'avortement. Mais on ne peut donner de nombre précis car ces décès semblent toujours recensés de façon incomplète.

Les chiffres montrent que la médicalisation de l'avortement s'est effectuée progressivement dès 1973 après la tolérance de fait de l'avortement acquise fin 1972 (affaire de Bobigny).

G. F. DUMONT et J. LEGRAND.

●

LE MOUVEMENT SAISONNIER DES MARIAGES ET DES REMARIAGES

Le mouvement saisonnier des mariages a fait l'objet de nombreuses études ⁽¹⁾. Cependant, on ne s'est jamais préoccupé de savoir s'il présentait des différences significatives selon le rang du mariage ou plutôt selon l'état matrimonial antérieur des époux. Cette courte note ne prétend nullement combler cette lacune, mais présenter l'étude d'un cas particulier, celui des paysans du Vexin français au XVIII^e siècle. Pour cela, nous disposons de relevés nominatifs et non nominatifs effectués sur les registres paroissiaux de 80 paroisses du Vexin français de 1700 à 1792. Bien entendu, afin d'éviter tout risque de biais, nous n'avons retenu que les mariages dont nous connaissions l'état matrimonial antérieur des conjoints, et les années incomplètes ont été éliminées. Voici la répartition observée des différents types de mariages :

Période	C.C.	C.V.	V.C.	V.V.	Total
1700-1792	7831	743	1398	547	10 519
C. = célibataire ; V. = veuf ou veuve					

Pour éliminer les variations aléatoires dues aux faibles effectifs, nous avons décidé de regrouper les 3 types de remariage (C. V., V. C., V. V.). Nous comparerons donc le mouvement saisonnier des mariages entre célibataires (7 831) et celui des remariages (2 688).

Nous avons calculé pour chacun d'eux les indices mensuels ⁽²⁾ ainsi que l'amplitude et l'écart-type (tableau et figure ci-contre).

(1) J. Bourgeois-Pichat « Le mariage, coutume saisonnière », *Population* 4, 1946, 623-642.

M. Dupâquier « Le mouvement saisonnier des mariages en France (1856-1968) », *ADH*, 1977, 131-143.

J. Houdaille « Un indicateur de pratique religieuse : la célébration saisonnière des mariages, avant, pendant et après la Révolution Française (1740-1829) », *Population*, 1978, 2, 367-380.

(2) On calcule le nombre de mariages par jour et l'on multiplie la proportion de mariages de chaque mois par 1 200 pour tenir compte de la durée inégale des différents mois et pouvoir les comparer.